

ISSN 1976-9660

Revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées

# EPISTÉMÈ

에 피 스테 메

## 10

History of/and Human Sciences



Coordinated by  
Daniel Moatti, Chercheur, Docteur habilité à diriger les recherches (HDR)  
University of Nice Sophia Antipolis

{ **CACS** } CENTER FOR APPLIED CULTURAL SCIENCES

- <Special Features>
- 03 De la fin de l'histoire à la complexité de l'homme et de ses sociétés: texte introductif  
Daniel Moatti
- I. L'anthropologie, approche historique**
- 13 L'anthropologie de la communication, une science de l'altérité dans un monde globalisé  
Paul Rasse
- 33 Approche historique de l'Anthropologie Médicale  
Jérôme Palazzolo
- II. L'histoire et les vecteurs de communication**
- 55 Quand le temps s'inscrit dans l'espace: étude de cas à propos d'un système de numération mis au jour en Corse  
Françoise Albertini
- 77 L'histoire à l'épreuve des médias, L'empire disparu entre raison et émotion  
Daniel Moatti
- III. Technologie de l'information et de la communication, Didactique et histoire de l'enseignement**
- 111 Faut-il favoriser rapidement l'enseignement 2.0 dans les écoles? ou les dommages collatéraux d'une implantation sauvage des NTICE  
Jean-Paul Lafrance
- 127 Éléments pour une histoire des didactiques des disciplines scolaires du monde social: Éducation à la citoyenneté-géographie-histoire  
François Audigier
- IV. Histoire économique et préservation de l'accès au savoir dans le cyberspace**
- 157 Un aspect particulier de l'histoire économique: Les enjeux de la propriété intellectuelle  
Adrian Mihalache
- <Special Contribution>
- 183 Saussure, fondateur de la sémiologie  
Michel Arrivé
- <Varia>
- 201 Le style tensif et le conflit du sens dans le texte littéraire: le cas de "Le chien et le flacon" de Baudelaire  
Hamid Reza Shairi  
Parivash Safa
- 225 C. S. Peirce on First, Feeling, and Consciousness  
Seongjae Kim
- 245 Software Evolution and the Future of Learning  
Mun Cho Kim
- 257 Persisting Educational Inequality in South Korea: Changes in the Meaning of College Education and Differentiated Educational Field  
Andrew Ho Kim

**L'HISTOIRE A L'EPREUVE DES MEDIAS**  
**L'EMPIRE DISPARU ENTRE RAISON ET EMOTION**

**Daniel Moatti<sup>1</sup>**

**Résumé**

*La République française s'est construite autour d'un imaginaire façonné par les symboles et les héros républicains. Durant les « trente glorieuses » les jeunes Français et les jeunes immigrés européens adhéraient sans restriction à ces us et coutumes largement diffusés par les « hussards noirs de la République ». Toutefois, l'actuelle crise économique qui frappe l'ensemble de la nation, mais aussi et tout particulièrement les jeunes des banlieues sensibles issus d'une immigration essentiellement africaines (Maghreb et Afrique subsaharienne) les renvoie à un passé colonial qui est fait de non-dits. Ces silences permettent des constructions imaginaires qui nuisent à la compréhension du monde et à la nécessaire cohérence d'une nation. Dès lors, la confrontation autour de l'empire colonial disparu entre les études médiatisées des historiens et les imaginaires eux aussi médiatiques des enfants de l'immigration devint inévitable.*

**Mots-clés :** Symbole, France, empire, colonie, banlieue, cité, politique, histoire, anthropologie, islam, jeunesse, crise, économie, rite, médias, commémoration, Etat, élite

---

<sup>1</sup> Chercheur, docteur habilité à diriger les recherches  
Directeur scientifique- Laboratoire I3M – Université de Nice Sophia Antipolis  
Membre du Comité de suivi des lieux du culte musulman à Nice

**HISTORY PROOF AGAINST MEDIA  
THE DISAPPEARED EMPIRE BETWEEN REASON AND EMOTION**

**Daniel Moatti**

**Abstract**

*The French Republic is built around an imaginary shaped by symbols and Republican hero. During the "thirty glorious years" young French and European young immigrants adhered to these unrestricted and customs widely distributed by the "black hussars of the Republic." However, the current economic crisis affecting the entire nation, but also and especially young sensitive suburbs from a primarily African immigration (Maghreb and sub-Saharan Africa) refers to the colonial past which is made of non--said. These silences allow imaginary constructions that affect the understanding of the world and the need for consistency of a nation. Therefore, the confrontation around the colonial empire disappeared between publicized studies of historians and imaginary media also children of immigration became inevitable.*

**Keywords:** *Symbol, France, empire, colony, suburb, city, politic, history, anthropology, Islam, youth, crisis, economy, ritual, media, commemoration, "élite"*

Les symboles restent au cœur de la construction et de l'édification de notre vieille nation. La récente controverse autour du transfert des cendres du général Bigeard auprès de ses anciens compagnons de combat « morts pour la France » en Indochine dans la nécropole de Fréjus établit amplement le poids des symboles et des rites.

Vieille nation percluse de combats, de luttes, de guerres civiles, religieuses, étrangères et coloniales, notre pays se réfugie dans des célébrations institutionnelles censées maintenir la cohérence nationale à l'heure de la diversité. Les rappels historiques et donc l'histoire tiennent une place majeure dans ces commémorations nationales<sup>2</sup>.

La présence conjointe devant la nécropole varoise d'un ancien Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing (de Droite) et de l'actuel ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian (de Gauche)<sup>3</sup>, confirme l'importance des symboles dans l'imaginaire des Français et que cette symbolique peut prendre la forme d'êtres humains dont le parcours de vie ou, parfois, la mort deviennent emblématiques. L'enseignement et les médias participent à la constitution de cet imaginaire. Les Français ont été élevés par leurs familles et par l'école. Cette dernière véhicule et transmet la mémoire nationale rappelant aux élèves des dates importantes comme les dates classiques : le 14 juillet, le 11 novembre, le 8 mai. D'autres viennent de s'ajouter comme le 10 mai, qui commémore l'abolition de l'esclavage par la Deuxième République (décret du 27 avril 1848), le 9 mai fêtant la déclaration de Jean Monnet, Robert Schuman et Konrad Adenauer constitutive de l'Union européenne (9 mai 1950). Toujours dans le domaine de la mémoire et du symbole, le Président de la République, François Hollande, a ranimé la flamme du soldat inconnu le 11 novembre en compagnie de deux adolescents, une fille et un fils de soldats morts pour la France dont un issu de la diversité.

---

<sup>2</sup> Ministère, Commémorations et fêtes

<sup>3</sup> Prisca THIVAUD, « Le général Bigeard rejoint ses compagnons d'armes », Nice matin du 21 novembre 2012

Le symbole voulu souligne le lien intemporel entre les morts de la Grande guerre de 1914/1918 où la jeunesse française avait payé un si lourd tribut et la France d'aujourd'hui, un siècle plus tard engagée en Afghanistan et en Afrique<sup>4</sup> d'autant que s'ajoutent les premiers soldats tombés dans la guerre au Mali, la tentative avortée de sauvetage d'un otage en Somalie et l'intervention en Centrafrique.

Face à ces rituels renouvelés, face à cette symbolique qui bâtit la nation, la nécessité de mythes unificateurs reste toujours aussi forte en dépit ou à cause d'une population française de plus en plus hétérogène. Roger Caillois explique bien cet impératif en faisant appel à l'histoire, la géographie, la sociologie et la psychologie. Il estime que cet ensemble de sciences humaines est encore trop restrictif pour comprendre réellement la force du mythe et de son emprise sur une société donnée<sup>5</sup>. Toutefois, Geneviève Vinsonneau soutient que ces rites construits sur le long terme autour d'une mythologie commune permettent une identification culturelle et sociétale par des us et coutumes partagés. Ils ont une fonction essentiellement conjuratoire. Leur perte signifie l'établissement d'un chaos impliquant la nécessaire reconstruction du monde ou d'un monde bien particulier<sup>6</sup>.

Or, un historien, Olivier Pétré-Grenouilleau, peu connu en dehors des spécialistes de l'histoire moderne et contemporaine, a exposé ses travaux médiatiquement, constatant à ses dépens que la raison scientifique et historique ne rimait pas harmonieusement avec l'émotion médiatique.

En effet, que se passe-t-il lorsque la ou plutôt les mythologies d'une société s'opposent plus qu'elles ne se complètent ? Que se passe-t-il lorsqu'un historien apparemment tranquille fouillant le passé, publie ses résultats dans des ouvrages scientifiques, puis expose ses travaux aux feux des médias ? Quelles sont les répercussions sociales, politiques et institutionnelles de la fréquentation médiatique des travaux universitaires des historiens ?

---

<sup>4</sup> Rédaction, « 11 novembre - Hollande rend hommage à tous les morts pour la France », *Le Monde Politique* du 11 novembre 2012

<sup>5</sup> Roger CAILLOIS, *Le mythe et l'homme*, Paris, éditions Gallimard, collection Idées, 1938/1972, 183 p.

<sup>6</sup> Geneviève VINSONNEAU, *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin, 2002, 234 p.

## De l'étude scientifique à l'exposition médiatique

Olivier Pétré-Grenouilleau, historien des mondes modernes et contemporains a construit une carrière autour de l'analyse minutieuse de la « traite des noirs ». Cet historien se veut et se décrit comme « objectif », recensant avec beaucoup de célérité les faits avérés et les ordonnant pour leur donner un sens plus global. Il est historien, mais aussi archiviste, selon le bon mot de Marc Bloch, il fait partie de ces historiens que l'on peut qualifier de « bons ouvriers »<sup>7</sup>.

L'œuvre de Pétré-Grenouilleau s'articule autour de la traite des noirs. Ayant passé sa jeunesse à Nantes dans un milieu modeste, enseignant dans le second degré, il rédige une thèse sur l'apport financier et économique de la traite à la capitale nantaise du XVIIe au XIXe siècle.

Ayant vécu sa jeunesse en pays nantais, puis y enseignant dans le secondaire, Olivier Pétré-Grenouilleau s'engage résolument dans la recherche universitaire en soutenant une thèse : « Titre de soutenance : *Milieu maritime et monde moderne, le milieu négrier nantais du XVIIIe siècle à 1914 : contribution à l'étude des rapports entre dynamique sociale et histoire*<sup>8</sup> » relative à l'enrichissement de la bourgeoisie nantaise grâce au commerce triangulaire

- Fabrication de colifichets

- Vente de ces objets aux royaumes côtiers africains fournisseurs d'esclaves contre l'achat d'esclaves.

- vente de ces esclaves aux colons blancs des Caraïbes et des Amériques.

Cette partie de l'œuvre de Pétré-Grenouilleau ne porte pas à polémique et a été largement reprise par d'autres historiens dont Marcel Dorigny, Bernard Guainot et Fabrice Legoff<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Claude LIAUZU, « Trop de mémoires, trop d'oublis », Observatoire du communautarisme/historia [http://www.communautarisme.net/Les-enjeux-de-la-memoire\\_r27.html](http://www.communautarisme.net/Les-enjeux-de-la-memoire_r27.html). Consulté le 10/10/2013

<sup>8</sup> Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, *Milieu maritime et monde moderne, le milieu négrier nantais du XVIIIe siècle à 1914 : contribution à l'étude des rapports entre dynamique sociale et histoire*, thèse soutenue à l'Université de Rennes 2 en 1994.

<sup>9</sup> Marcel DORIGNY, Bernard GUAINOT, Fabrice LEGOFF, *L'atlas des esclavages*, Paris, Autrement, 2006

De cette soutenance en 1994 est issu un ouvrage intitulé, « *L'argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*<sup>10</sup> » paru en 1996.

D'autres ouvrages suivent régulièrement, sur le même thème :

- *La traite des noirs* paru en 1997 aux Presses Universitaires de France<sup>11</sup>
- *Le cri des Africains : regards sur la rhétorique abolitionniste : une étude à partir des textes de Thomas Clarkson & S. Em. le Cardinal Lavigerie*, édité en 2009<sup>12</sup>

Dès ses premières publications, sans être contredit par ses pairs universitaires, sans soulever de polémiques Olivier Pétré-Grenouilleau développe trois points qui vont cristalliser les oppositions entre la communauté des historiens et les communautés noires de France.

- Le premier rappelle que si les traites ont pu naître, croître et prospérer c'est parce que les sociétés subsahariennes acceptaient l'esclavage.
- Le deuxième développe un point de vue novateur, c'est l'Islam qui aurait inventé la « traite », c'est-à-dire qu'à partir du VIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle, à la suite des grandes conquêtes arabes, les empires musulmans successifs et le Maghreb islamisé recoururent à l'importation d'esclaves noirs à grande échelle. C'est ce que notre historien nomme la « traite orientale » dont les routes passent de l'Afrique centrale vers la Somalie ou l'Abyssinie pour aboutir à la traversée de la mer rouge vers la péninsule arabique et de l'Afrique centrale vers le Maghreb.
- Cette traite orientale portant sur 12 siècles aurait produit un impact démographique plus important que la traite occidentale<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, *L'argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*, Paris, Aubier 1996, 423 p.

<sup>11</sup> Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, *La traite des noirs*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, Paris, 1997, 127 p.

<sup>12</sup> Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, Michel ERMAN, *Le cri des Africains : regards sur la rhétorique abolitionniste : une étude à partir des textes de Thomas Clarkson, "Histoire du commerce homicide appelé Traite des Noirs" (1822) & S. Em. le Cardinal Lavigerie, "Lettre sur l'esclavage africain"*, Éd. Manucius, Houille, 2009, 154 p.

<sup>13</sup> Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, *La traite des noirs*, ouvrage déjà cité.



En 2005, pour son livre, « Les traites négrières : essai d'histoire globale<sup>14</sup>» Olivier Pétré-Grenouilleau reçoit le prix du Livre d'histoire du Sénat, dont le jury prestigieux est composé d'Hélène Ahrweiler, Jean-Pierre Azéma, Philippe-Jean Catinchi, Marc Ferro, Jean Garrigues, Jean-Noël Jeanneney, Alain Méar, Claude Mossé, Jean-Pierre Rioux, Maurice Sartre, Laurent Theis, Pierre Vidal-Naquet, Annette Wieviorka. Nombre de ces célèbres historiens s'étaient élevés contre la torture durant la guerre d'Algérie (Pierre Vidal-Naquet) ou le racisme (Jean-Pierre Azéma, Jean-Pierre Rioux, Anette Wieviorka)<sup>15</sup>. Plus récemment, les recherches de Pétré-Grenouilleau ont été complétées par l'anthropologue Marek Chebel<sup>16</sup>.

### **L'historien et son œuvre devant le feu médiatique entre agitations et rétroactions sociales**

La vie universitaire et professionnelle d'Olivier Pétré-Grenouilleau va basculer dans le domaine public en 2005, car à la suite de la remise du prix du Sénat le 11 juin 2005, il est interviewé par l'hebdomadaire de grande diffusion, « le journal du dimanche », le 12 juin de la même année.

Il y expose les trois points principaux générés par ses recherches (voir ci-dessus). En septembre de la même année, le célèbre avocat maître Gilbert Collard dépose plainte devant le Tribunal de Grande Instance de Paris au nom du Collectif des Antillais, Guyanais et Réunionnais. Le responsable à la Culture de ce collectif, Claude Ribbe, s'attaque en des termes virulents aux travaux de l'historien estimant que par ses publications et ses entretiens, Olivier Pétré-Grenouilleau insulte les Africains et les Antillais, qu'il déforme l'histoire au point de l'accuser de « révisionnisme<sup>17</sup>. L'argumentation juridique de Maître Collard s'appuyait sur la loi « Taubira », loi mémorielle condamnant la traite et l'esclavage des Africains que nous exposons et traitons ci-après.

---

<sup>14</sup> Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, *Les traites négrières, essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, bibliothèque des histoires, 2004

<sup>15</sup> Luc DAIREAUX, « L'affaire Olivier Pétré-Grenouilleau, éléments de chronologie, Clio histoire contemporaine, 2006, <http://www.clionautes.org/spip.php?article925>

<sup>16</sup> Marek CHEBEL, *L'esclavage en terre d'islam*, Fayard, 2007, 496 p.

<sup>17</sup> Luc DAIREAUX, article déjà cité.

Face à cette violence et à la perspective d'un procès, de nombreux historiens s'élèvent avec force contre ces accusations à leurs yeux non fondées. Pierre Nora, Pierre Vidal-Naquet mettent dans la balance judiciaire et médiatique leur aura, les luttes qu'ils ont menées contre le racisme.

Pierre Vidal-Naquet use ses dernières forces dans cette bataille et publie en 2006 un ouvrage dans lequel il dénonce l'extension de la mémoire communautaire aux dépens de l'histoire. « Je n'admets pas l'exclusivité mémorielle, je la refuse absolument, d'où qu'elle vienne, juive, arabe, chrétienne, arménienne, etc. Et je n'admets pas non plus l'obsession de la mémoire en tant qu'obsession<sup>18</sup> ». Pour cet auteur reconnu internationalement, la mémoire reste et doit rester un objet d'étude par les historiens.

Pierre Nora et des centaines d'autres historiens signent pétition sur pétition pour défendre l'indépendance des historiens face aux « Guerres mémorielles ». Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson leur consacrent un ouvrage<sup>19</sup>.

Il faut dire que la période particulière portait aux polémiques fortes avec les procès que les associations juives et antiracistes intentaient à l'encontre de l'humoriste noir « Dieudonné » accusé d'antisémitisme et que les lois mémorielles impliquaient une concurrence victimaire entre les diverses communautés religieuses et ethniques cohabitant en France. D'ailleurs l'humoriste et militant politique Dieudonné, né d'une mère bordelaise et d'un père camerounais tentait, en 2002, de présenter sa candidature à la Présidence de la République en exacerbant ces luttes mémorielles, confrontant les réparations financières du génocide des Juifs par l'Allemagne fédérale à l'absence d'indemnisation des descendants des victimes de la traite<sup>20</sup>.

L'Etat et ses élites vont tenter de résoudre ce problème par la législation.

---

<sup>18</sup> Pierre VIDAL-NAQUET, *L'histoire est mon combat*, Paris, Albin Michel, 2006,

<sup>19</sup> Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson, *Les guerres de mémoires, La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, préfacé par Benjamin Stora, éd. La Découverte, septembre 2008, 336 p

<sup>20</sup> Christophe FORCARI, « Dieudonné, la face obscure », *Libération* du 7 janvier 2009

## Le contexte et la recherche de vérités institutionnalisées

L'arrivée de populations immigrées dans la France des XXe et XIXe siècle n'a pas été pensée par les élites. Certes l'économie avait besoin de bras solide pour une industrie et le bâtiment et travaux publics, alors en pleine expansion (1945/1990) et depuis, dans les services hospitaliers et la voirie (1995/210). Pour les salariés français provenant des territoires et départements d'outremer, il n'y avait pas de problème réel à l'arrivée et à l'installation des familles en métropole. Toutefois, jusqu'en 1978, les familles de travailleurs immigrés provenant de l'ancien empire colonial français ne pouvaient pas venir en France. Il a fallu une pression continue du Gouvernement algérien de 1975 à 1978 ainsi que des associations françaises de soutien aux immigrés comme la Cimade<sup>21</sup>, pour que la France instaure, en 1978, le regroupement familial en faveur des immigrés étrangers provenant pour la plupart des pays issus de l'ancien empire colonial.

En quarante années d'immigration, ces populations regroupées par millions dans les immenses dortoirs des banlieues des grandes villes françaises vont faire souche, se mélanger aux populations autochtones ou se replier sur elles-mêmes.

La mémoire longue des peuples ayant subi le joug du colonialisme ou de la traite<sup>22</sup> ne pouvait pas être la même et ne peut toujours pas être la même que celles des Français issus de régions de France, que celle des juifs français ayant subi les discriminations et le génocide nazi durant la 2eme Guerre mondiale<sup>23</sup>, ou celle des Arméniens victimes du pouvoir turc durant la Première guerre mondiale ayant fait souche en France, et encore moins celle des Français rapatriés du Maghreb et des Harkis qui avaient pris le parti de la France durant la guerre d'Algérie.

Durant cette période, plusieurs lois mémorielles vont tenter la réconciliation de l'inconciliable. Médiatisées à outrance ces lois déclenchent des réactions

---

<sup>21</sup> Comité intermouvement auprès des évacués (mouvement chrétien –protestant- né durant la seconde Guerre mondiale) – Plaquette de présentation de la Cimade intitulée *1939/2009, une histoire de la Cimade, Parce qu'il n'y a pas d'étrangers sur cette terre*, édition La Cimade, 2009, 68 p.

<sup>22</sup> Aimé CESAIRE, *Discours sur le colonialisme*, Dakar, éditions Présence Africaine, 59 p.

<sup>23</sup> Annette KAHN, *Le Fichier*, préface de Serge KLARSFELD, Paris, Robert Laffont, 1993

passionnées qui obligent les historiens à sortir de leurs études pour se plonger dans le combat politique.

L'affaire Robert Faurisson, du nom d'un universitaire français qui a remis en cause le Journal d'Anne Franck et l'existence des chambres à gaz a donné lieu à une série de procès très médiatiques l'opposant à d'autres historiens et aux associations antiracistes<sup>24</sup>. Attaqué par l'avocat Robert Badinter, opposé à l'historien Léon Poliakov, défendu par le célèbre et sulfureux intellectuel américain Noam Chomsky au nom de la liberté d'expression, Robert Faurisson, ses écrits, son procès prennent une importance particulière au moment où le dirigeant charismatique du Front national, Jean-Marie Le Pen devient une vedette télévisée et peut faire de bons mots antisémites, vite répétés, vite condamnés, mais largement médiatisés. « Durafour crématoire<sup>25</sup> », « Les chambres à gaz, un détail de l'histoire » lancé pour le premier à la rentrée 1998 devant ses militants au cap d'Agde, et répété pour le second devant les députés du Parlement européen en 2007. Pour éviter la répétition de ces attaques antisémites, une loi, dite Gayssot, du nom du député communiste à l'origine de la première loi mémorielle, pénalise toute contestation du génocide juif durant la seconde guerre mondiale. Ce texte législatif a été promulgué le 13 juillet 1990.

La seconde loi parue le 29 janvier 2001 est la reconnaissance publique par la France du génocide arménien par les Turcs. L'importante communauté arménienne de France a salué avec ferveur la parution de ce texte qui a valu à notre pays l'ire des gouvernements turcs.

La troisième loi, dite loi « Taubira », du 21 mai 2001 reconnaît que la traite et l'esclavage sont des crimes contre l'humanité. Ce texte limite cette reconnaissance à la traite occidentale occultant la traite orientale. Africains et Antillais de France ont applaudi ce texte, tout en se déchirant par la suite sur la date anniversaire devant marquer la fin de l'esclavage aux Antilles françaises.

---

<sup>24</sup> Valérie IGUNET, « Les mensonges de Robert Faurisson », *L'Histoire*, n° 375, 2012,

<sup>25</sup> Mathias BERNARD, « Le Pen, un provocateur en politique, 1984-2002 », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 2007/1 n° 93

Enfin, la loi du 23 février 2005, en partie abrogée par la suite, reconnaît l'apport positif de la colonisation de l'Algérie. Il s'agissait de rendre hommages aux Français d'Algérie et aux Harkis<sup>26</sup>.

Ces quatre lois sont, non seulement des lois mémorielles, mais aussi des lois compassionnelles par laquelle la République tente d'apporter une consolation et une sollicitude officielles aux descendants des communautés ayant souffert à cause des actions ou de l'inaction de la France, pays des Droits de l'Homme<sup>27</sup>.

#### Lois mémorielles – rappel des dispositifs essentiels

- **la loi du 13 juillet 1990** tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe
  - Article 9 Seront punis des peines ceux qui auront contesté, par un des moyens énoncés à l'article 23, l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle en application de l'article 9 dudit statut, soit par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale.
  -
- **la loi du 29 janvier 2001** relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915
  - La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ».
- **la loi du 21 mai 2001** tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité
  - Article 1 – La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV<sup>e</sup> siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.
  - Article 2. – Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée ».
- **la loi du 23 février 2005** portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés
  - Article 1 – La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.  
Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les

<sup>26</sup> Rédaction, *L'Etat et ses mémoires*, Regards sur l'actualité n°325 de septembre 2006, Paris, La Documentation française, 2006

<sup>27</sup> Rédaction, Histoire des lois mémorielles, Historia, <http://sauvonslhistoire.historia.fr/3/les-quatre-lois-memorielles>, site consulté en octobre 2013

anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage.

- Article 4 – Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.  
La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée
- Article 5 – Sont interdites –

- toute injure ou diffamation commise envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur qualité vraie ou supposée de harki, d'ancien membre des formations supplétives ou assimilés ;
- toute apologie des crimes commis contre les harkis et les membres des formations supplétives après les accords d'Evian.

## **La victoire symbolique des historiens face à l'implosion des banlieues sensibles**

Devant cette avalanche de textes législatifs et de procès en découlant restreignant la liberté de recherche dans des domaines devenus sensibles, permettant aux représentants associatifs d'une communauté particulière d'attaquer leurs travaux universitaires ou leurs enseignements les historiens universitaires ou enseignants du second degré ont à leur tour fait appel aux médias avec l'intervention médiatisée des plus connus d'entre eux comme Pierre Vidal-Naquet et Pierre Nora.

En effet, conséquence directe d'une de ces quatre lois, le procès intenté par le Collectif des Antillais, Guyanais et Réunionnais s'appuie sur la loi « Taubira » pour obtenir la condamnation de l'historien Pétrel-Grenouilleau sous prétexte qu'en comparant les traites orientale et occidentale, il minimisait la traite transatlantique et remettait, de la sorte, en cause le crime contre l'humanité reconnue par la loi de mai 2001.

Devant la mobilisation des universitaires et des enseignants d'histoire et de géographie du second degré, le collectif a renoncé au procès et l'Etat a en partie

abrogé la loi de 2005. Ensuite, toujours face à cette mobilisation vigilante, le Parlement a rejeté des propositions de loi tendant à reconnaître le génocide des gitans par les nazis et l'extension de la loi sur la reconnaissance du génocide arménien.

Mais cette victoire des historiens reste bien symbolique, car l'Histoire qui se veut raison, s'oppose à l'émotion véhiculée par les médias. Or, si nous voulons un apaisement dans nos banlieues, il faudra que les historiens acceptent de comprendre les mémoires qui s'opposent, pour créer un ensemble compréhensible par tous et où chacun puisse s'y retrouver.

C'est pourquoi, nous devons retourner vers l'existant qui reste marqué par la violence symbolique, mais aussi institutionnelle et réelle des rapports dans les banlieues de nos grandes villes. Y vivent nombre de descendants des populations antillaises, des Dom/Tom et des anciennes colonies africaines ainsi que le remarquent Pascal Blanchard et Nicolas Bancel dans leur remarquable livre « *De l'indigène à l'immigré*<sup>28</sup> ».

Quelques exemples précis permettent de comprendre que le passé impose encore ses stéréotypes au présent. Les historiens devraient analyser ces phénomènes sociaux, éclairer le présent par le passé, être rejoint par les ethnologues et les sociologues car notre société s'épuise dans une incompréhension grave vis-à-vis d'une grande partie de la jeunesse des banlieues. Cette jeunesse rejette l'apport et les savoirs diffusés par l'école laïque selon les mécanismes décrits par Agnès Van Zuten et Hugues Lagrange<sup>29</sup>.

Les contradictions de notre système d'intégration apparaissent au grand jour, or les historiens restent bien silencieux face à une histoire qui dure depuis plus de 40 ans.

Cela se passe entre 2006 et 2009, sous la Présidence d'un homme de droite, se réclamant de l'ordre, Nicolas Sarkozy. La nationalité d'un soldat français a été

---

<sup>28</sup> Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, *De l'indigène à l'immigré*, Paris, éditions Gallimard, collection Découvertes, 2002, 128p.

<sup>29</sup> Hugues LAGRANGE, *Le déni des cultures*, Le Seuil, 2010

remise en cause. Il est noir et sa famille est d'origine sénégalaise. Son père travaillait dans notre pays et lors de l'indépendance du Sénégal en 1960, il choisit la France. Cet homme reçoit en 1962 ses papiers d'identité française. Ses enfants naissent au Sénégal, mais suivant la loi, ils sont Français, puisque nés à l'étranger d'un parent français. D'autant plus que ses deux garçons, Amara et Ounoussou s'engagèrent dans l'armée française. Le premier durant douze ans, le second est encore un militaire sous les drapeaux. A 17 ans Ounoussou Guissé est arrivé en France. A 22 ans, il s'engage dans le 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes. Il effectue les campagnes du Tchad et d'Afghanistan. Il sert la France depuis 2002, donc, dix années de bons et loyaux services puisqu'il obtient le grade de Brigadier. Seulement, Ounoussou n'est pas un prénom français. Le soldat n'est pas blanc. Il se retrouve, aujourd'hui, face au problème qu'ont connu les soldats de la Force noire chantés par Léopold Senghor (1<sup>ère</sup> Guerre mondiale) et les soldats indigènes de l'armée d'Afrique, considérés comme de bons Français pour verser leur sang et rejetés dans un même mouvement par quelques bureaucrates qui ne voyaient en eux que des allogènes inacceptables en tant que citoyens français (Seconde guerre mondiale). Léopold Sédar Senghor explique bien cette attente de la citoyenneté française pleine et entière pour tous les habitants de l'empire français à la fin de la Deuxième Guerre mondiale dans la préface d'un ouvrage consacré à l'Afrique Occidentale Française<sup>30</sup>.

Un fonctionnaire de la nationalité a contesté, en 2006, la nationalité française du soldat Ounoussou Guissé. Le Tribunal de Grande Instance de Rouen a débouté l'administration et confirmé la nationalité française du militaire. Le Procureur, représentant le Parquet, donc le Gouvernement au sein d'un Tribunal, a fait appel de cette décision de Justice. La hiérarchie militaire et le Ministre de la défense ont pris publiquement position en faveur de leur subordonné. Rien n'y a fait. Le Ministre de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale s'était fendu d'un extraordinaire communiqué de presse en date du 13 octobre 2009, insistant sur le fait que le soldat Guissé n'était pas français car le ministère conteste la décision de naturalisation du père prise pas les services de l'Etat en 1960. Le Ministre a lâché une concession formelle, le soldat Guissé pouvait faire une demande de

---

<sup>30</sup> Ernest MILCENT, *L'A.O.F. entre en scène*, préface de L.S. SENGHOR « La lucidité et la franchise, conditions de la communauté franco-africaine », Bibliothèque de l'Homme d'Action, 1958



naturalisation, qui en raison de ses états de service aurait été accueillie avec bienveillance. Le communiqué assimilait d'ailleurs la situation d'Amara à celle de son frère Ounoussou. Peut-on admettre la contestation d'une décision administrative près d'un demi-siècle plus tard ? Peut-on admettre que cette contestation rejaillisse sur la nationalité des enfants ? Il a fallu attendre le jugement de la Cour d'appel de Rouen en date du 18 novembre 2009 pour que la nationalité française du Brigadier Guissé soit enfin reconnue par tous les protagonistes administratifs au grand soulagement d'Hervé Morin, Ministre de la Défense de l'époque<sup>31</sup>.

Des hommes engagés et risquent leur vie pour défendre la patrie. Certes, leurs patronymes ne sonnent pas comme ceux des vieux terroirs de la France éternelle. Indubitablement, la couleur de leur peau est plus foncée que celle des Français « de souche ». Est-ce une raison valable pour élever un mur de tracasseries administratives<sup>32</sup> ? Ne représentent-ils pas un symbole, celui de l'intégration réussie, celui de la France de demain que les hommes politiques pourraient opposer avec succès à l'attrait du djihadisme militant à condition d'accompagner les jeunes des quartiers sensibles, d'y mettre le prix financier et surtout humain<sup>33</sup> ?

Ces mesquineries font énormément de mal et outragent l'honneur d'hommes, de femmes et de leurs familles qui ont choisi notre pays et le défendent par « le sang versé ». Que de souvenirs et que de plaies ces tristes affaires réveillent ! Comment dire ensuite, « aux Indigènes de la République<sup>34</sup> » qu'ils se trompent lourdement ? Comment affirmer que l'égalité existe et réprimander les enfants des cités qui sifflent la « *Marseillaise* » et refusent les valeurs de notre société ? Par la capacité de formation, par la force de son message laïc l'école arrive à faire encore passer un message de tolérance, c'est pourquoi les symboles portés par l'histoire de notre pays ont une telle importance et qu'ils deviennent le vecteur essentiel permettant d'éviter, ainsi que le prévoit Christopher Caldwell, une coupure des sociétés européennes,

---

<sup>31</sup> Le Monde, « Le brigadier Ounoussou Guissé est bien Français », Le Monde société du 18 novembre 2009, [http://mobile.lemonde.fr/societe/article/2009/11/18/le-brigadier-ounoussou-guisse-est-bien-francais\\_1268968\\_3224.html](http://mobile.lemonde.fr/societe/article/2009/11/18/le-brigadier-ounoussou-guisse-est-bien-francais_1268968_3224.html)

<sup>32</sup> Thomas FERENCZI, « Stéréotypes racistes » Le Monde du dimanche 12 et lundi 13 juillet 1998

<sup>33</sup> Daniel MOATTI, « La laïcité ou l'histoire mouvementée d'un concept français », Pyramides n° 8, 2004, Université Libre de Bruxelles

<sup>34</sup> Les indigènes de la République, « Nous sommes les indigènes de la République ! » Appel pour les Assises d'un anticolonialisme post colonial » - <http://lmsi.net/Nous-sommes-les-indigenes-de-la>

en particulier en France, entre société sécularisée ou laïque et un islam irréductible<sup>35</sup>.

Finalement, pourquoi condamner les positions des « Indigènes de la République » puisque les propos tenus ci-dessus renforcent apparemment leurs affirmations identitaires ? Parce que la République tente de réparer ses propres errements en appliquant tant bien que mal les grands principes issus de la philosophie des Lumières, de la Révolution française « *les hommes naissent libres et égaux* » et de celle de 1848 où la République adopte la superbe devise « *Liberté, égalité et fraternité* » et supprime l'esclavage. Le meilleur exemple de ces allers-retours entre un passé colonial et un présent égalitaire reste le parcours emblématique de Roger Bambuck, Guadeloupéen, sportif de haut niveau, champion d'Europe, champion du monde, champion olympique en 1968 à Mexico lorsque le relais français – Roger Bambuck, Claude Piquemal, Gérard Fenouil et Jocelyn Delecour- du 4X100 mètres obtint la médaille de bronze. Un timbre a immortalisé cet exploit à une époque où la France ne remportait que peu de médailles olympiques alors trustées par les U.S.A, l'U.R.S.S et les deux Allemagne –R.D.A et R.F.A. Ce timbre de 40 centimes de franc, intitulé « Jeux olympiques de 1968 - coureurs de sprint pour le relais 4 X 100 mètres » affiche quatre coureurs blancs, la négritude de Roger Bambuck étant miraculeusement effacée<sup>36</sup>. Nous sommes dans le cadre du « mentir-vrai » selon la belle expression de Louis Aragon<sup>37</sup>. Or après cette humiliation, Roger Bambuck devint à nouveau un symbole en étant nommé par François Mitterrand, Président nouvellement réélu, Ministre délégué à la jeunesse et aux sports dans le Gouvernement de Michel Rocard de 1988 à 1991<sup>38</sup>.

Si Aimé Césaire pouvait écrire en 1950 « *qu'une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde ...On peut tuer en Indochine, torturer à Madagascar, emprisonner en Afrique Noire, sévir aux Antilles. Les colonisés savent désormais qu'ils ont un avantage sur les colonialistes. Ils savent que leurs « maîtres*

---

<sup>35</sup> Christopher CADWELL, *Une révolution sous nos yeux. Comment l'islam va transformer la France et l'Europe*, Préface de Michèle Tribalat. Éditions Toucan, 2011

<sup>36</sup> Timbres du monde et timbres de France, timbre n° 1573, Jeux olympiques de Mexico, 1968

<sup>37</sup> Alexandre EYRIES, *La communication politique ou le mentir-vrai*, Paris, édition l'Harmattan, collection des hauts et débats, 2013, 130 p.

<sup>38</sup> Pierre LAGRUE, « Roger BAMBUCK », Encyclopaedia Universalis, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/roger-bambuck/>

*provisoires » mentent<sup>39</sup> », la République et l'ensemble de la nation ont rendu hommage, au poète maniant la langue française, à l'homme politique engagé, au chantre de la négritude, en l'accueillant au Panthéon en présence de Nicolas Sarkozy, Président de la République, le 6 avril 2011<sup>40</sup>.*

Son ami, Léopold Sédar Senghor, l'écrivain puissant de la négritude et de l'anticolonialisme a lancé des mots aiguisés comme des lames d'épées :

*« Ma Négritude point n'est sommeil de la race mais soleil de l'âme, ma négritude vue et vie*

*Ma Négritude est truelle à la main, est lance au poing Réécade. Il n'est question de boire, de manger l'instant qui passe*

*Tant pis si je m'attendris sur les roses du Cap-Vert !*

*Ma tâche est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants*

*Ma joie de créer des images pour le nourrir, ô lumières rythmées de la Parole ! »*

Héraut des souffrances et de l'histoire des hommes d'Afrique noire sur le front franco/allemand en 1914/1918, il a été un homme de lettres, un véritable défenseur de la francophonie, un homme politique français, député, puis ministre, avant de devenir le premier Président de la République sénégalaise. Dénonçant le colonialisme, membre de l'Académie française, il a rendu un hommage appuyé à ses anciens professeurs blancs *« Ce qui attira d'abord mon attention chez mes maîtres ce fut cet intérêt, cette gentillesse portée à leurs élèves de couleur. Ce refus de discrimination raciale, qui, peu à peu, devenait, dans les faits, discrète faveur, sans favoritisme au demeurant. C'était là, pour moi, le premier trait du génie français. »<sup>41</sup>*. Plus d'un intellectuel français, plus d'un amoureux de notre langue, de nombreux militants politiques français, sénégalais et autres ont été étreints par l'émotion lors des funérailles nationales de Léopold Sédar Senghor le 28 décembre 2001<sup>42</sup>.

---

<sup>39</sup> Aimé CESAIRE, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, Dakar, 1355

<sup>40</sup> Nicolas SARKOZY, Président de la République, Discours du 6 avril 2011, « Discours du Président de la République à l'occasion de la cérémonie d'hommage solennel de la Nation à Aimé Césaire », 2011

<sup>41</sup> Assemblée Nationale, Léopold Sédar Senghor, [www.assemblee-nationale.fr/histoire/senghor/senghobiographie.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/senghor/senghobiographie.asp)

<sup>42</sup> Pierrette HERZBERGER-FOFANA, « Léopold Sédar Senghor : à l'orée de son centenaire » Le Grioo du vendredi 23 novembre 2012

L'on pourrait citer Gaston Monnerville, né à Cayenne en Guyane, qui après de brillantes études, traverse trois Républiques. Sous la IIIe République, il est élu député de la Guyane en 1932, puis participe au Gouvernement comme Sous-Secrétaire d'Etat aux colonies en 1937/38. Il participe à la Constituante de la IVe République en 1946, devint Président du Conseil de la République en 1947 jusqu'en 1958. Lors de la naissance de la Ve République, il défend l'idée d'une Communauté entre la métropole et ses anciennes colonies africaines, d'ailleurs la Communauté occupe une large place dans la Constitution du 4 octobre 1958. Président du Sénat, deuxième personnage de l'Etat après le Président de la République, il s'oppose publiquement à Charles De Gaulle lorsque ce dernier veut réformer le Sénat. Son opposition vigoureuse participe à la victoire du « non » lors du référendum d'avril 1969 dont l'échec politique signe le retrait politique du Général De Gaulle. En 1974 il intègre le Conseil Constitutionnel, où les neuf sages contrôlent les élections législatives et sénatoriales ainsi que l'adéquation des lois votées avec la constitution<sup>43</sup>.

Il ne faut pas oublier Félix Eboué, d'origine guadeloupéenne. Seul Gouverneur colonial de couleur, ethnologue spécialiste des langages africains, il fait basculer le Tchad dans l'orbite de la France libre en 1940 offrant au Général De Gaulle la plateforme d'une reconquête de l'Afrique équatoriale française. Grand organisateur d'une immense base militaire et politique de la France Libre au Tchad, région particulièrement pauvre, mais carrefour stratégique vital pour les Alliés, il s'épuise à la tâche en rassemblant les énergies et les bonnes volontés et en oeuvrant à la mise en place de la conférence de Brazzaville. Epuisé, il meurt en 1944. Compagnon de la Libération, il entre au Panthéon en 1949<sup>44</sup>.

Mais le plus emblématique des hommes de couleur qui a porté haut le nom de la France, l'esprit républicain et les lettres françaises, c'est Alexandre Dumas, l'un des deux pères du roman historique. Fils d'un général républicain mulâtre issu de l'union entre un noble et une esclave noire, poursuivi ensuite par la vindicte de Napoléon, Alexandre Dumas devint l'un des écrivains les plus prolifiques de la période

---

<sup>43</sup> Sénat, « Gaston Monnerville », [http://www.senat.fr/senateur-4eme-republique/monnerville\\_gaston000677.html](http://www.senat.fr/senateur-4eme-republique/monnerville_gaston000677.html)

<sup>44</sup> Ordre de la Libération, « Félix Eboué », [http://www.ordredelaliberation.fr/fr\\_compagnon/318.html](http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/318.html)

romantique. Le parallèle avec Victor Hugo est impressionnant, tous deux nés en 1802 et fils de généraux de la République opposés à Napoléon Bonaparte, tous deux écrivains et forces de la nature, tous deux ardents défenseurs des idées républicaines et du romantisme littéraire. Mais si Victor Hugo et Alexandre Dumas subissent de nombreuses critiques, le second est aussi victime du racisme « *Fils de mulâtre, sang mêlé de bleu et de noir, Alexandre DUMAS doit alors affronter les regards d'une société française qui, pour ne plus être une société d'Ancien Régime, demeure encore une société de castes. Elle lui fera grief de tout : son teint bistre, ses cheveux crépus, à quoi trop de caricaturistes de l'époque voudront le réduire, sa folle prodigalité.*<sup>45</sup> » L'un et l'autre bénéficient d'une immense popularité. En 1852, lorsque le Prince-Président prend le titre d'empereur des Français, Napoléon III, et supprime la République, les deux écrivains s'exilent à Bruxelles<sup>46</sup>. De retour en France, Alexandre Dumas s'éteint à Dieppe en 1870.

Si les œuvres d'Alexandre Dumas connaissent un succès continu que les décennies n'ont pas altéré et que le cinéma ainsi que la télévision ont relancé, sa dépouille est oubliée. L'approche du bicentenaire de sa naissance permet de redécouvrir l'œuvre et surtout l'homme et son histoire personnelle mouvementée et multiethnique. En un moment où les enfants de l'immigration maghrébine avaient du mal à trouver leur place dans la société française, à un moment où l'immigration de l'Afrique noire ou subsaharienne suivant la nouvelle terminologie à la mode occupe un espace de plus en plus grand dans l'ancienne métropole, les hommes politiques découvraient un homme qui devenait un symbole. Le bicentenaire prend l'aspect d'une apothéose inattendue mais qui donne du sens au deuxième mandat présidentiel de Jacques Chirac qui accueille les cendres d'Alexandre Dumas au Panthéon en prononçant l'un de ses plus beaux discours où l'émotion, la conviction, la foi dans les vertus républicaines donnent une force inouïe au verbe : « *L'oeuvre profondément humaniste de DUMAS porte en elle un fragment de la France éternelle. Universelle, rayonnante et généreuse, elle permet à chacun de rêver en français et même de se sentir Français. Lire DUMAS, l'école de la République ne doit pas l'oublier, c'est aimer le français. C'est prendre goût à l'Histoire. C'est apprendre un peu de la*

---

<sup>45</sup> Jacques CHIRAC, Président de la République, « Discours prononcé lors du transfert des cendres d'Alexandre Dumas au Panthéon » le 30 novembre 2002

<sup>46</sup> André MAUROIS, *Les trois Dumas*, le livre de poche, éditions Hachette, 1957

France<sup>47</sup>. » Si l'œuvre de Dumas représente et honore les vertus républicaines, la République se doit de réparer les injustices commises en son nom envers les hommes de couleur et la manifestation dédiée à Alexandre Dumas se transforme en un hommage rendu aux victimes de la traite et du commerce triangulaire : « *La République, aujourd'hui, ne se contente pas de rendre les honneurs au génie d'Alexandre DUMAS. Elle répare une injustice. Cette injustice qui a marqué DUMAS dès l'enfance, comme elle marquait déjà au fer la peau de ses ancêtres esclaves.*<sup>48</sup> et <sup>49</sup>. »

Certes, c'est une vision de la France généreuse qui s'appuie sur son passé, mais il existe aussi une France qui donne des leçons et qui vexe inutilement, comme le discours prononcé à Dakar, en juillet 2007, devant un parterre d'universitaires et d'hommes politiques de l'Afrique francophone par le Président de la République française, Nicolas Sarkozy qui rappelle les fautes et les crimes de notre pays, les erreurs et les torts des colonisateurs tout en prononçant cette phrase malencontreuse qui reste inscrite dans la mémoire africaine et efface toute la chaleur humaine qui se dégage de l'ensemble du texte : « *Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire.*<sup>50</sup> » Or l'Histoire commence avec l'écriture, c'est ce qu'indique le cours officiel destiné aux élèves des classes de sixième. Il est paradoxal d'affirmer aux Africains qu'ils ne sont pas dans l'Histoire lorsque l'on sait que si les Gaulois n'utilisaient pas l'écrit, l'Afrique noire laissait à Méroé (IIe siècle av J.-C. / IVe siècle de notre ère), au Soudan, les vestiges d'une vieille civilisation, avec ses pharaons noirs, ses pyramides et ses hiéroglyphes. L'on sait aujourd'hui qu'ils retranscrivent une langue proche du Massaï, population nomade du Tchad et du Kenya. Claude Rilly, chercheur au CNRS, avait difficilement

---

<sup>47</sup> Jacques CHIRAC, Discours déjà cité ;

<sup>48</sup> Ibidem

<sup>49</sup> en 2010 est sorti le film « L'autre Dumas » de Safy Nebou avec Gérard Depardieu dans le rôle de l'écrivain. Se développe le même scénario que pour Roger Bambuck avec l'occultation de la négritude de Dumas. Pourtant il se décrivait lui-même comme un nègre « avec des cheveux crépus » et « un accent légèrement créole » tout le contraire de Depardieu. Est passée sous silence la confrontation de l'écrivain au racisme. Toutefois, il reste sa lapidaire réponse aux racistes : « *mon père était un mulâtre, mon grand-père était un nègre, et mon arrière grand-père était un singe. Vous voyez Monsieur : ma famille commence où la vôtre finit* »

<sup>50</sup> Discours de Nicolas SARKOZY, Président de la République, le 26 juillet 2007 à l'Université de Dakar.

retrouvé ces racines nilotiques, vers 2005<sup>51</sup>, et Jean Leclant, égyptologue célèbre et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres (Institut de France) soulignait lors de l'exposition « L'aventure des écritures » à la Bibliothèque Nationale de France « *ce système graphique [l'écriture hiéroglyphique méroïtique] est une belle réussite intellectuelle, et contredit hautement les préjugés tenaces qui voient dans les civilisations africaines des cultures inaptes à l'écrit.*<sup>52</sup> »

Peu de temps avant le catastrophique discours de Dakar, des hommes de sciences français, linguistes et archéologues avaient prouvé que l'homme noir/Africain écrivait, bâtissait des cités égales aux plus belles villes de l'Égypte pharaonique alors que « nos ancêtres les Gaulois » restaient dans la préhistoire.

Après ce long détour littéraire et culturel où nous voyons apparaître les messages contradictoires de la France politique, culturelle et scientifique. Des historiens célèbres, comme Guy Pédroncini, reconnaissent l'importance des troupes coloniales dans les deux guerres mondiales<sup>53</sup>. Les généraux Jacques Massu<sup>54</sup> et Jean De Lattre de Tassigny<sup>55</sup> ont écrit dans leurs ouvrages respectifs que la France s'est installée à la table des vainqueurs les 8 et 9 mai 1945, parce que l'armée d'Afrique avait permis à la France d'avoir une épée qui a participé à la victoire. Cette armée d'Afrique était constituée par la mobilisation des jeunes hommes d'Afrique noire, d'Afrique Française du Nord (Maghrébins et Européens) et d'évadés de la France métropolitaine. Or les rescapés africains de ces durs combats n'ont pas été vraiment récompensés. En effet, leurs pensions militaires ont été gelées financièrement dès 1959 en dépit des protestations véhémentes des associations françaises et africaines d'anciens combattants.

Il a fallu attendre 2004 et l'anniversaire du débarquement du 15 août 1944 de l'armée d'Afrique en Provence pour qu'un vibrant hommage soit rendu aux derniers survivants africains en présence du Jacques Chirac, Président de la République et

---

<sup>51</sup> Sylvie BRIET, « Lettres d'Afrique antique », Libération du 11/ mars 2005

<sup>52</sup> Jean LECLANT, Claude RILLY, « Le méroïtique » in exposition *L'aventure des écritures*, <http://classes.bnf.fr/dossiecr/index2.htm>

<sup>53</sup> Guy PEDRONCINI (dir.), *Les troupes coloniales dans la Grande Guerre*, I.H.C.C.-Economica, 1997

<sup>54</sup> Jacques MASSU, *Sept ans avec Leclerc*, éditions du Rocher, 1997

<sup>55</sup> LATTRE de TASSIGNY (Jean de), *la 9<sup>e</sup> Division d'Infanterie Coloniale*

de 15 chefs d'Etat de l'Afrique francophone sur le fleuron de la marine de guerre, le porte-avions Charles de Gaulle<sup>56</sup>.

L'histoire de notre vieux pays ne peut plus être celle d'une vieille nation car nous avons accueilli et accueillons toujours de nouvelles vagues d'immigration venant essentiellement d'Afrique. Comme le constate Emmanuel Todd, c'est une immigration visible<sup>57</sup>. La France, après l'intégration et l'assimilation de populations immigrées voisines de par la géographie, la culture et la religion, tels les Italiens, les Espagnols et les Polonais, doit faire face à une société qui se métisse<sup>58</sup> tout en assurant l'intégration et l'assimilation de ces nouveaux arrivants et de leurs enfants. Le problème d'une jeunesse en révolte existe depuis le premier assassinat « raciste » survenu à La Courneuve, en 1971, dans ce qui par la suite est devenu le 9-3. La marche des « Beurs » partie en octobre 1983 et parvenue à Paris en décembre reste l'emblème d'une intégration incomplète, peu pensée. Combien d'organiseurs de cette marche ont pu déboucher dans le monde politique et être présentés aux suffrages des électeurs par des partis politiques bien frileux en la circonstance ? Car les élus demeurent le lien évident entre les populations et les institutions. Cet échec retentit encore dans les mémoires des banlieues et explique en partie les révoltes sporadiques mais de plus en plus puissantes et suivies qui éclatent années après années<sup>59</sup>.

Or, c'est à l'élite politico-administrative et médiatique de conduire clairement ce très délicat processus en évitant les erreurs passées. Comme le souligne Jean Manteau, dans son livre « Les banlieues », les populations de ces dernières développent une mémoire collective liée aux moyen et long termes<sup>60</sup>. C'est pourquoi, il faut analyser au lieu de porter des anathèmes et des jugements définitifs, il faut aussi accepter de trancher. Or à l'occasion de l'affaire Merah nous avons assisté à un immense gâchis qui fait penser à la mésaventure du jeune athlète guadeloupéen, Roger Bambuck blanchi sur les timbres. Les victimes militaires, hommes de couleur, n'ont été

---

<sup>56</sup> Philippe COUVE, « Débarquement de Provence », RFI, le 15/08/2004

<sup>57</sup> Emmanuel TODD, *le Destin des immigrés*, collection Points, édition du Seuil, 1997

<sup>58</sup> François DURPAIRE, *France blanche, colère noire*, éditions Odile Jacob, 2006

<sup>59</sup> Abdallah MOGNISS, « 1983, la marche pour l'égalité », revue Plein droit Parcours, filières et trajectoires n°55 de 2002

<sup>60</sup> Jean MENANTEAU, p.203-242, *Les banlieues*, éditions Le Monde, 1994, 244 p.



reconnues en tant que telles plus d'un an après le drame avec une certaine discrétion qui contrastait avec l'éclat rendu aux victimes juives peu de temps après les assassinats. Et, pourtant, c'est bien Mohamed Merah qui apparaît aux yeux des jeunes des banlieues comme un héros défenseur de l'Islam selon les termes de Latifa Ibn Ziaten<sup>61</sup>. La République aurait pu faire de son fils, Imad, un héros car nous le savons maintenant grâce aux films vidéo enregistrés par Mohammed Merah, le jeune maréchal des logis est mort avec courage, refusant de plier physiquement et moralement devant l'arme de son assassin<sup>62</sup> et <sup>63</sup>. Imad Ibn Ziaten est mort avec le « panache » des anciens héros de la vieille France. Face à la mort, son comportement « dénote l'élégance virile et la fière allure du guerrier, la vaillance chevaleresque, la bravoure spectaculaire ou héroïque<sup>64</sup> ». Un tel fait aurait inspiré un récit légendaire aux écrivains amoureux de l'histoire, Victor Hugo, Alexandre Dumas et aux historiens créateurs de légendes comme Jules Michelet et Jules Isaac<sup>65</sup>. Plus proche de nous, l'épithète d'Aragon aux résistants étrangers sonne toujours lugubrement et merveilleusement à nos oreilles<sup>66</sup>.

Il faut que nos hommes politiques prennent conscience de la force de déstructuration des messages contradictoires qu'ils adressent depuis plus de 40 ans à des jeunes avides de connaître les chemins balisés de l'avenir. Ces discours, ces déclarations politiques représentant des réponses ponctuelles à des situations momentanées s'inscrivent bien inopportunément dans la mémoire longue d'une jeunesse déboussolée. Il faut que l'élite politique et administrative comprenne que la déconstruction et la perte de la mythologie républicaine fondée sur quelques grands écrivains et historiens cités ci-dessus, implique tout naturellement une forme de

---

<sup>61</sup> Rédaction, « Moi, je suis musulmane, Mohammed Merah, lui, n'avait aucune religion ! », Le Monde International du 20 septembre 2011 – article déjà cité

<sup>62</sup> AFP/Le Point du 17 janvier 2013. « *Tu ranges ça tout de suite* », réagit Imad. *"Je ne me mettrai pas à plat ventre. Tu dégages. Je ne me mettrai pas à plat ventre, je reste"*. Merah réitère son ordre, le militaire lui fait front: *"Tu vas tirer? Vas-y, ben tire* ».

<sup>63</sup> Jean-Wilfrid FORQUES, « Le militaire tué par Merah a refusé de s'allonger devant lui », Le Figaro du 18 janvier 2013

<sup>64</sup> Trésor de langue française informatisé (tlf), entrée « Panache », <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?19;s=2807615790;?b=0>;

<sup>65</sup> Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, éditions, Paris, Le Seuil, collection Oints/Essais, 1986, 210 p.

<sup>66</sup> Extrait de « L'Affiche rouge » :

« *Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir  
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant* »

chaos où les mémoires se heurtent comme le soutient si judicieusement Geneviève Vinsonneau<sup>67</sup>.

Il faut que les historiens, à l'instar du jeune et courageux François Durpaire<sup>68</sup> et <sup>69</sup>, accompagnés par les autres chercheurs en sciences humaines comme Dominique Schnapper, Emmanuel Todd, Jean-Pierre Zirotti, Hugues Lagrange s'emparent de l'histoire de l'empire colonial français ainsi que de l'histoire des banlieues et de l'immigration pour redonner un sens à des ensembles humains disparates que les hommes politiques n'arrivent plus à gérer et que les médias n'abordent que dans l'urgence émotionnelle.

---

<sup>67</sup> Geneviève VINSONNEAU, *L'identité culturelle*, ouvrage déjà cité.

<sup>68</sup> François DURPAIRE, *France blanche, colère noire*, éditions Odile Jacob, 2006

<sup>69</sup> François DURPAIRE, *Enseignement de l'histoire et diversité culturelle « Nos ancêtres ne sont pas les Gaulois »*, Hachette/Cndp, 2002

## Bibliographie

Assemblée Nationale, Léopold Sédar Senghor, [www.assemblee-nationale.fr/histoire/senghor/senghobiographie.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/senghor/senghobiographie.asp)

Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson, *Les guerres de mémoires, La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, préfacé par Benjamin Stora, éd. La Découverte, septembre 2008

Claude BONJEAN, cité par Pascal BLANCHARD et Nicolas BANCEL in *De l'indigène à l'immigré*, collection Découvertes, édition Gallimard, 1998

Christopher CADWELL, *Une révolution sous nos yeux. Comment l'islam va transformer la France et l'Europe*, Préface de Michèle Tribalat. Editions Toucan, 2011

Roger CAILLOIS, *Le mythe et l'homme*, Paris, éditions Gallimard, collection Idées, 1938/1972

Aimé CESAIRE, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, Dakar, 1955

Marek CHEBEL, *L'esclavage en terre d'islam*, Fayard, 2007

Jacques CHIRAC, Président de la République, Discours prononcé lors du transfert des cendres d'Alexandre Dumas au Panthéon le 30 novembre 2002

La Cimade, *Une histoire de la Cimade (1939/2009), Parce qu'il n'y a pas d'étrangers sur cette terre*, édition La Cimade, 2009

Luc DAIREAUX, « L'affaire Olivier Pétré-Grenouilleau, éléments de chronologie, Clio histoire contemporaine, 2006, <http://www.clionautes.org/spip.php?article925>

François DURPAIRE, *France blanche, colère noire*, éditions Odile Jacob, 2006

François DURPAIRE, *Enseignement de l'histoire et diversité culturelle « Nos ancêtres ne sont pas les Gaulois »*, Hachette/Cndp, 2002

Alexandre EYRIES, *La communication politique ou le mentir-vrai*, Paris, édition l'Harmattan, collection des hauts et débats, 2013

Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, éditions, Paris, Le Seuil, collection Oints/Essais, 1986

Annette KAHN, *Le Fichier*, préface de Serge KLARSFELD, Paris, Robert Laffont, 1993

Hugues LAGRANGE, *Le déni des cultures*, Le Seuil, 2010

Pierre LAGRUE, « Roger BAMBUCK », Encyclopaedia Universalis, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/roger-bambuck/>

Jean MENANTEAU, *Les banlieues*, éditions Le Monde, 1994, 244 p.

André MAUROIS, *Les trois Dumas*, le livre de poche, éditions Hachette, 1957

Ernest MILCENT, *L'A.O.F. entre en scène*, préface de L.S. SENGHOR « La lucidité et la franchise, conditions de la communauté franco-africaine », Bibliothèque de l'Homme d'Action, 1958

Daniel MOATTI, « La laïcité ou l'histoire mouvementé d'un concept français », Pyramides n°8, 2004, Université Libre de Bruxelles

Abdallah MOGNISS, « 1983, la marche pour l'égalité », revue Plein droit Parcours, filières et trajectoires n°55 de 2002

Guy PEDRONCINI (dir.), *Les troupes coloniales dans la Grande Guerre*, I.H.C.C.-Economica, 1997

Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, *La traite des noirs*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, Paris, 1997,

René REMOND, Jean-François SIRINELLI, collaborateur, *Notre siècle de 1918 à 1991*, collection, livre de poche références, éditions Fayard, 1991

Nicolas SARKOZY, Président de la République, Discours du 6 avril 2011 Discours du Président de la République à l'occasion de la cérémonie d'hommage solennel de la Nation à Aimé Césaire, 2011

Dominique SCHNAPPER, Christian Bachelier (collaborateur), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Gallimard, Folio/actuel, 2000

Sénat, « Gaston Monnerville », [http://www.senat.fr/senateur-4eme-republique/monnerville\\_gaston000677.html](http://www.senat.fr/senateur-4eme-republique/monnerville_gaston000677.html)

Emmanuel TODD, *Le Destin des immigrés*, collection Points, édition du Seuil, 1997

Pierre VIDAL-NAQUET, *L'histoire est mon combat*, Paris, Albin Michel, 2006

Geneviève VINSONNEAU, *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin, 2002